

# VULNERABILITE ET RESILIENCE DU MONDE RURAL FRANÇAIS, UNE APPROCHE PATRIMONIALE

Michel VERNIERES (CES et GEMDEV)



VULNÉRABILITÉ  
& RÉILIENCE

13-15 NOVEMBRE 2019

**Communication au Colloque « Vulnérabilité et Résilience dans le renouvellement des approches du développement et de l'environnement » (vr2019), Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines (UVSQ)**

[vr2019.sciencesconf.org](http://vr2019.sciencesconf.org)

[www.cemotev.uvsq.fr](http://www.cemotev.uvsq.fr) / [cemotev@uvsq.fr](mailto:cemotev@uvsq.fr)

**Thématique 5 : Patrimoine culturel, ressources naturelles.  
Valorisation et soutenabilité.**

**Versailles-St Quentin en Yvelines 12-15/11/2019**

**Vulnérabilité et résilience du monde rural français, une approche patrimoniale<sup>1</sup>**

Michel Vernières, (CES et GEMDEV)

Il peut, au premier abord, apparaître contestable de parler du monde rural au singulier tant la diversité des campagnes françaises est grande et toute analyse globale discutable car ne tenant pas compte des particularismes de chaque petit pays et terroir. Néanmoins, malgré cette grande diversité, il semble possible de conduire une analyse globale dans le cadre national du fait de caractéristiques générales communes, essentiellement liées à la faible densité de ces zones, à l'importance qu'y a joué et joue encore l'activité agricole et à la richesse de son patrimoine. En effet, ce dernier, défini comme l'ensemble des biens matériels et immatériels hérités de son histoire qu'une collectivité entend transmettre à ses descendants, a un rôle clé dans le développement du monde rural. Il y occupe une place relativement plus importante que dans l'univers urbain, ne serait-ce que par la valeur accordée au patrimoine naturel rural.

L'examen de l'histoire économique et sociale du monde rural français<sup>2</sup> dans son ensemble montre qu'il s'est transformé radicalement au cours du siècle écoulé. Il a été soumis à des chocs particulièrement violents d'ordre démographique, social et technique, tout particulièrement ceux consécutifs à la révolution agricole au début des années soixante.

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle l'isolement des campagnes a été atténué par l'accroissement des investissements sur les chemins vicinaux et, surtout, la mise en service de nombreuses voies de chemin de fer, d'intérêt local ou non (de 25.000 km en 1881, il passe à 41.000 km en 1913). Leur existence désenclave les campagnes et facilite la circulation des produits récoltés comme celle des intrants pour l'amendement des terres. Cela ouvre donc des marchés mais accroît la concurrence. De même, le chemin de fer facilite le mouvement des hommes vers l'extérieur des zones rurales et, donc, le phénomène d'exode rural, déjà assez net dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. A cette amorce de dépeuplement des campagnes, il convient d'ajouter la véritable saignée démographique que fut la guerre de 1914-1918. Les pertes furent élevées dans les régiments d'infanterie composés massivement de paysans. C'est, dans bon nombre de villages de l'ordre de 5 à 10% de la population totale d'avant guerre qui meurt au combat. Leurs monuments aux morts en font toujours foi !

Cependant, au début (1921) de la période suivante, la population rurale, estimée à partir de celle des communes de moins de 400 habitants, représente encore plus de la moitié de la population française. Pour sa part, la population active agricole poursuit sa diminution dans la population active française totale, mais lentement, de 42 % en 1911 à 31 % en 1954 (Gervais et alii, 1977, p 61). Si en 1929 la moitié de la population totale vivait dans des agglomérations de moins de 2.000 habitants, leur population n'en représentait plus que 20 % à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle.

Il semblait donc alors que ce déclin démographique accentuait la vulnérabilité du monde rural et la tendance à sa marginalisation dans l'ensemble français. Or au cours des vingt

---

<sup>1</sup> Cette communication reprend au regard des notions de vulnérabilité et résilience des analyses publiées in Vernières (2011, 2017, 2018, 2020).

<sup>2</sup> Cf. les synthèses réalisées in Braudel et Labrousse (1979) et Gervais et alii (1977)

dernières années (2000-2019), selon l'Observatoire des territoires (OT. 2018), il y a un accroissement généralisé de la mobilité qui entraîne un desserrement de la population en zone urbaine au profit des couronnes des villes principales. La croissance démographique se manifeste en périphérie. Les espaces les moins denses, en déficit migratoire il y a 50 ans, enregistrent, dans les années 2000, la plus forte croissance migratoire. Ce dynamisme démographique des communes rurales et des petites villes (moins de 10.000 habitants) s'explique le plus souvent par l'influence d'un grand pôle urbain à proximité : les populations bénéficient de son activité économique et de ses services, tout en disposant d'une offre de logements moins chers et plus spacieux dans leur commune rurale de résidence. Aussi, les grands pôles urbains connaissent-ils des évolutions négatives à l'inverse des espaces péri-urbains<sup>3</sup> et ruraux.

Du fait de ces migrations, il faut souligner que « la population augmente également, bien que faiblement, dans les espaces situés en dehors de l'influence des villes (+0,27 % par an entre 1999 et 2013, soit près de 110 000 nouveaux habitants). Cette croissance démographique est visible dans la quasi-totalité du pays, même si certaines des communes dites isolées enregistrent des baisses de population, notamment dans les espaces les plus éloignés des villes (anciennes régions Champagne- Ardenne, Limousin et Bourgogne)» (OT. 2017, p 19).

Faut-il pour autant décomposer le monde rural en deux en opposant radicalement rural péri-urbain en forte croissance démographique et rural isolé ou profond en moindre croissance et parfois en régression ? Il ne semble pas car, outre la difficulté à distinguer clairement ces deux catégories de zones rurales<sup>4</sup>, l'examen de leur vulnérabilité comme de leur résilience présente bien des points communs.

Ainsi, le monde rural français est, en un premier temps, apparu particulièrement vulnérable au point que l'on a pu considérer que la société rurale était amenée à disparaître comme le suggérait le titre de l'ouvrage célèbre d'Henri Mendras « La fin des paysans » (1967). En fait, un demi-siècle plus tard, il a fait preuve d'une grande capacité de résilience. Loin d'avoir disparu et de connaître une place marginale dans l'ensemble français, il a retrouvé un réel pouvoir d'attraction, affirme sa spécificité et dispose de réels atouts à mobiliser pour son développement. Examiner l'histoire et la situation présente des zones rurales permet de montrer l'étroite imbrication des facteurs de résilience et de vulnérabilité et donc l'interdépendance des deux concepts. Pour tenter d'y parvenir, cette contribution met l'accent sur deux points : la vulnérabilité issue du rôle de l'agriculture compensée par la résilience permise par la richesse du patrimoine rural (I) et les conditions politiques et sociales de la résilience du monde rural (II).

### **I) De la vulnérabilité issue de l'agriculture à la résilience due au patrimoine rural**

Les transformations et les crises du secteur agricole, longtemps hégémonique mais toujours économiquement important dans le monde rural, sont pour ce dernier une source de vulnérabilité (1), qui peut désormais être compensée par son rôle de valorisation et de conservation du riche patrimoine rural, facteur clé de la résilience des territoires ruraux (2).

---

<sup>3</sup> Cf. la synthèse sur ces espaces de Marchal et Stébé (2018).

<sup>4</sup> L'INSEE a adopté, en 1996, une définition du rural à partir de la notion de zones d'aires urbaines, identifiées sur la base des déplacements domicile travail. La définition du rural proposée y est résiduelle. Une telle approche a fait l'objet de vives contestation (Mission nouvelle ruralité de l'ADF 2013, Dumont 2012) car, comme toute définition statistique, elle comprend des choix relativement arbitraires.

## 1) Vulnérabilité et résilience rurale due à l'agriculture

Au début des années soixante-dix, l'agriculture française a connu une véritable révolution en passant d'une agriculture reposant, pour l'essentiel, sur le travail de petits paysans à une agriculture productiviste plus proche du modèle industriel, engendrant une forte vulnérabilité du monde rural (a). Mais, depuis quelques décennies, des évolutions récentes de l'agriculture favorisent la résilience du monde rural (b).

### *a) Une révolution agricole qui a finalement aggravé la vulnérabilité des territoires ruraux*

De temps immémoriaux le monde rural a été assimilé à l'agriculture. Elle était l'activité essentielle tant en terme d'emplois que de production. L'artisanat, fort développé, était centré sur cette dernière qu'il s'agisse des forgerons, charrons, menuisiers ou maçons. La petite industrie rurale bénéficiait de taux de salaires réduits du fait de la double activité de nombreux ouvriers-paysans. La vie sociale était rythmée par les grandes phases des travaux agricoles, fenaison, moissons, vendanges qu'il s'agisse de fêtes profanes ou religieuses. Les aléas des récoltes et les variations des cours déterminaient les niveaux de revenus et donc la prospérité économique. Ainsi le monde rural français était totalement dépendant de la situation du secteur agricole. Or, à la fin des années cinquante début des années soixante, celui-ci connaît une véritable révolution qui bouleverse complètement les conditions de la production agricole avec le début de ce que l'on peut donc qualifier de révolution agricole.

Le contexte général est celui des « trente glorieuses ». L'économie française se modernise, la croissance des revenus est rapide, la main d'œuvre manque (le taux de chômage est de 1,2% de la population active !). Dès lors le monde rural apparaît comme un réservoir d'une main-d'œuvre qu'il est essentiel de mobiliser dans d'autres secteurs pour, tout à la fois, permettre la croissance de ces derniers et l'augmentation du revenu moyen dans les campagnes par l'accroissement de la productivité agricole.

Pour y parvenir s'est conjuguée l'action des pouvoirs publics et celle des leaders de la profession. L'adoption de la loi d'orientation agricole de 1960 et le vote, à l'instigation en 1962 d'Edgard Pisani ministre de l'agriculture, d'une loi complémentaire ont eu pour objectif d'assurer la modernisation de l'agriculture française. Cette volonté politique rencontrait celle de dirigeants agricoles, en particulier Michel Debatisse (président du Centre national des jeunes agriculteurs, le CNJA, après avoir été en 1953 secrétaire général de la Jeunesse agricole chrétienne, la JAC)), auteur d'un livre au titre explicite "La révolution silencieuse" (Debatisse 1963). Sans le dire, ces lois poussaient à l'exode rural en facilitant l'augmentation de la taille des exploitations. Ce fut, tout particulièrement, le rôle des SAFER, créées en 1964, qui achetaient des terres pour les revendre aux jeunes agriculteurs avec des crédits favorables. Parallèlement a été mis en place un système de retraite agricole pour inciter les plus anciens à se retirer en vendant ou louant leurs terres.

Simultanément une révolution technique s'opérait par la mécanisation (achat de tracteurs), le recours croissant aux engrais, l'amélioration de la sélection du bétail. En quelques années, la moyenne des exploitations est passée de 10 à 20 hectares. Le financement de ces transformations a été réalisé via le Crédit agricole, structure mise en place par le monde agricole lui-même. Il a également créé une puissante industrie agro-alimentaire coopérative, une mutualité agricole, les chambres d'agriculture et un enseignement agricole mi privé mi public, fondé sur le principe de l'alternance.

Tout au long de ces années, l'agriculture se caractérise par une progression remarquable de sa productivité, ce qui va de pair avec une diminution rapide du nombre des exploitations agricoles et de la population active du secteur. De 31% des actifs nationaux en 1954, elle passe à 17 % en 1968 et 3,5 % en 1999. Le début de la période est fortement marqué par la diffusion

d'une idéologie du progrès technique conduisant à une forte motorisation (le nombre de tracteurs passe de quelques 620.000 en 1959 à 1.275.000 en 1971). Cette idéologie de la modernisation a été portée par les organisations agricoles (JAC, FNSEA) dont le pouvoir politique demeure important.

Ainsi face au risque de paupérisation et de marginalisation dans la société française, les agriculteurs ont su réagir collectivement et s'adapter face aux transformations d'ensemble de la société française en pleine phase de modernisation à l'issue de la seconde guerre mondiale.

Cette phase de modernisation se termine dans les années soixante-dix avec la fin (indiquée par le recensement de 1982) d'un exode rural massif, d'autant plus souhaitable que le chômage progresse en France. De plus la surproduction tend à apparaître ce qui crée des difficultés pour les derniers agriculteurs à s'être endettés pour se moderniser (années quatre-vingt).

Confrontés à ces évolutions, les territoires ruraux apparaissent particulièrement vulnérables. Dépendants du seul secteur agricole, son déclin relatif les fragilise. L'exode rural est le fait d'actifs jeunes qui ne dynamisent donc plus la vie sociale. La population vieillit. Localement, du fait du petit nombre des agriculteurs, les élus locaux ne sont plus, en fin de période, majoritairement issus du secteur agricole. Dès lors l'homogénéité du monde rural tend à diminuer. La vie sociale n'est plus centrée sur l'agriculture et les grandes phases du travail agricole (moisson, battage), qui ont techniquement radicalement changé, ne sont plus une source de coopération et de fêtes. L'individualisme gagne et les élus locaux n'ont guère de prise sur ce secteur d'activité qui demeure néanmoins important économiquement pour les zones rurales, surtout si l'on tient compte du développement qui lui est lié des industries agro-alimentaires.

En effet, pour l'essentiel, l'évolution du secteur agricole dépend de facteurs et de politiques internationales ou nationales mais peu de l'action des acteurs locaux. Le devenir de la Politique agricole commune (PAC) est déterminant, tout comme la capacité de résilience du corporatisme sectoriel qui a, jusqu'à aujourd'hui, permis de freiner et limiter le démantèlement du régime antérieur induit par les transformations de la PAC, de plus en plus orientées vers un modèle concurrentiel. En France, la formation administrée des revenus demeure car l'État conserve un rôle central dans les transformations en cours (Ansaloni, Allaire, 2016). L'analyse complexe de l'évolution de la PAC (Bazin, Jacquot, 2017) dépasse très largement l'objet de cette communication centrée sur l'ensemble du monde rural et non sur l'agriculture qui n'en est qu'une des composantes. Mais cette politique commune est susceptible d'influer sur le devenir des territoires ruraux si la production des services environnementaux, climatiques et territoriaux non marchands fournis par les agriculteurs est mieux rémunérée (Bazin, Jacquot, 2017). C'est là souligner la multifonctionnalité de l'activité agricole qui est un facteur de résilience pour les territoires ruraux.

#### *b) Des évolutions récentes de l'agriculture favorables à la résilience du monde rural*

La remise en cause, certes partielle et lente, du modèle agricole productiviste issu de la révolution des années soixante permet l'apparition de nouveaux types d'organisation de l'agriculture, liés aux territoires, susceptibles d'influer grandement sur le développement du monde rural. Des innovations (Bessière 2012), articulant tradition et projets de développement en lien avec les politiques publiques, valorisent les productions alimentaires locales.

Dès les années quatre-vingt, émerge une stratégie de différenciation des produits par la qualité dans les zones peu adaptées à une production de masse, tout spécialement les zones de montagne. Des labels sont mis en place avec élaboration de normes, de cahiers des charges qui soulignent l'origine locale et la spécificité territoriale. Dans tous les cas s'est réalisée une

gouvernance particulière pour ces produits, liés à un territoire précis et à un système d'organisation multi-acteurs. Les exemples ne manquent pas d'acteurs locaux qui se sont mobilisés pour valoriser des ressources locales qu'il s'agisse de productions aussi diverses que la châtaigne d'Ardèche, le piment d'Espelette, l'agneau de Sisteron ou le veau de l'Aveyron...

Ainsi, face à la concurrence internationale portant sur des produits standardisés qui rend très vulnérable l'agriculture française, une source essentielle de résilience pour cette dernière est, en s'appuyant sur ses traditions, de conférer une spécificité à ses produits qui permet de mieux les valoriser. C'est aussi l'objectif de la mise en place de circuits courts de commercialisation qui tendent à se développer avec un appui croissant des collectivités territoriales. Ces formes d'organisation ne relient donc pas seulement des producteurs et des consommateurs mais aussi d'autres acteurs locaux, en premier lieu les collectivités locales (Naves 2016). Dès lors ces circuits courts, outre la fourniture essentielle de denrées agricoles, sont à l'origine d'échanges citoyens qui peuvent prendre des formes relativement institutionnalisées. Ainsi, la création d'Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) est soumise au respect d'une charte qui a évolué dans le temps et traduit une institutionnalisation de ce type d'organisation (Lamine, Rouchier 2016).

Cette institutionnalisation connaît une de ses formes la plus achevée avec les Appellations d'origine contrôlées (AOC), particulièrement importantes dans les cas du vin et des fromages pour lesquels les 43 appellations représentaient, en 2013, 25% du total en valeur et 15% en volume (Bouamra et alii 2014). Mais, le modèle productiviste agricole a souvent conduit à un appauvrissement des règles de production et de transformation. Désormais les transformateurs sont dominants et les producteurs ont une moindre influence. Néanmoins, pour les transformateurs de petite taille et leurs fournisseurs, le recours aux AOC a un effet positif sur leur survie car il permet de différencier leur produit alors que les grandes entreprises peuvent les différencier par d'autres moyens (marque, publicité). Les AOC sont donc un moyen d'atténuer les difficultés des filières lait et viande, particulièrement graves pour les exploitations situées sur des territoires où, du fait du relief et de la nature des terres, l'élevage est le type de production dominant ou unique de valorisation des terres.

Le développement et la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'activité agricole (Abdelmach et alii, 2003) sont également des moyens de remédier aux difficultés des agriculteurs. Il s'agit effectivement de prendre en compte la production par l'agriculture d'aménités, produits joints d'externalités qui contribuent à l'entretien des biens publics que sont les paysages, les chemins. La fourniture de services touristiques (camping et repas à la ferme, chambres d'hôtes, visites d'exploitations) n'est pas seulement la source de revenus complémentaires appréciables pour les agriculteurs, elle est aussi un facteur d'attraction favorable au développement territorial dans son ensemble. De plus, en l'absence de relations marchandes, elle peut conduire à d'autres relations entre les divers groupes sociaux du monde rural et à la constitution identitaire de groupes particuliers, associatifs bien souvent.

Il apparaît donc que la capacité de résilience du secteur agricole est pour une large part étroitement liée à la valorisation du patrimoine rural.

## **2) Un patrimoine rural vulnérable néanmoins facteur de résilience**

Le patrimoine est défini ici comme l'ensemble des biens, matériels et immatériels, accumulés tout au long de son histoire qu'une société entend transmettre à ses descendants. En ce qui concerne les sociétés rurales, il s'agit en premier lieu des terroirs que des générations de paysans ont façonné par leur travail et qui confèrent aux paysages actuels leurs spécificités. Ce patrimoine, souvent qualifié de naturel bien que façonné par la main de l'homme, est une ressource essentielle du monde rural. Mais elle n'est pas la seule. Les autres formes de patrimoine, qu'il s'agisse de l'architecture traditionnelle, des savoirs faire anciens, des

traditions sociales, sont aussi susceptibles d'être un facteur de résilience important des territoires ruraux. Il en est d'autant plus ainsi que les différents éléments du patrimoine rural constituent un ensemble, le patrimoine formant système, chacun d'eux renforçant ou affaiblissant l'effet des autres sur cette capacité de résilience<sup>5</sup>. C'est ce point qu'il convient de souligner même si, pour les besoins de la présentation ces deux grandes familles de biens patrimoniaux sont analysées séparément.

*a) Le paysage<sup>6</sup>, patrimoine rural naturel*

Pendant longtemps, ce patrimoine naturel ne fut transmis et valorisé qu'en fonction de sa valeur économique issue de son usage agricole. Les innombrables conflits tant sociaux (relatifs au statut du fermage, du métayage, de la rémunération des « domestiques » de ferme...) que familiaux (héritages, autorité du chef de famille...) liés à la propriété et à l'usage de la terre en sont la preuve la plus manifeste. Il est significatif que, jusqu'à l'après deuxième guerre mondiale, la gestion des biens communaux ait fait l'objet d'un très grand nombre de délibérations des conseils municipaux. De ce fait, ce patrimoine était l'objet d'un entretien constant qu'il s'agisse des terrasses des zones de montagne, des haies, des chemins d'accès aux champs, du débroussaillage des forêts où paissait le petit bétail des habitants les plus pauvres. Ainsi, du simple fait de son usage agricole par une population nombreuse, ce patrimoine rural était conservé et transmis aux générations suivantes.

Mais, avec ce que nous avons appelé la révolution agricole et l'exode rural qu'elle a entraîné, bon nombre de terres ont été abandonnées, les agriculteurs concentrant leur activité sur les plus productives et facilement exploitables avec des machines agricoles de plus en plus imposantes et coûteuses. Pour leur permettre d'accéder aux champs, les chemins ont été élargis et même parfois goudronnés. Les remembrements, progressivement généralisés, ont permis d'agrandir les parcelles cultivées en supprimant les haies. L'industrialisation de l'agriculture a favorisé la pollution des nappes phréatiques et l'épuisement des sols. Pour sa part, la réussite initiale de la PAC a conduit à la surproduction et a donc, par la suite, poussé au développement des friches. La forêt s'est étendue entraînant la fermeture du paysage. Ces zones boisées en plus grand nombre sont le plus souvent moins bien entretenues du fait de l'absence de débroussaillage, autrefois assuré par la présence du bétail et la collecte du bois mort par les habitants. Les risques d'incendie n'ont alors fait qu'augmenter. Ce patrimoine paysager soit a disparu, tout particulièrement les haies et les terrasses, soit est devenu très vulnérable aux incendies et, plus largement, par une absence d'entretien entraînant la disparition des sentiers, des abris de bergers, des mares...).

Cependant, à partir des années soixante-dix, à l'initiative de petits groupes d'habitants et d'élus, une prise de conscience apparaît quant à la valeur environnementale (Vivien 2009), culturelle, sociale et même économique des paysages. Cette valeur provient de leur qualité esthétique, de leur calme, de l'absence de pollution. Dans un pays comme la France, la grande diversité des paysages (côtes rocheuses ou sableuses, haute ou moyenne montagne, bocages, marais, forêts, rivières) confère de plus à chacun d'eux une spécificité propre à la zone considérée. Le calme, l'espace, l'absence de pollution sont des valeurs environnementales de plus en plus reconnues et appréciées par les citadins comme par les ruraux. Ce patrimoine naturel est donc un facteur important d'attraction résidentielle qu'il s'agisse de résidents permanents, secondaires ou de passage, touristes ou randonneurs. Dans tous les cas, ces arrivées

---

<sup>5</sup> La valeur d'un bien patrimonial est liée à celle des autres comme le montre, par exemple, le cas d'un monument historique rénové qui peut valoriser un paysage naturel de qualité et permettre d'accroître davantage les revenus touristiques. Inversement des carrières ou des mines peuvent dévaloriser un paysage. Le patrimoine constitue donc un écosystème dont tous les éléments sont interdépendants.

<sup>6</sup> Pour une analyse de la notion de paysage voir Paquot (2016)

ou passages sont favorables à l'activité des commerces et services locaux, renforçant ainsi la résilience des territoires ruraux. Ce maintien du patrimoine paysager, de par son image auprès des consommateurs, peut aussi bénéficier aux produits agricoles eux mêmes. Ainsi, bon nombre de campagnes publicitaires, y ont recours, à l'exemple de celles des producteurs de Roquefort qui mettent en avant les paysages très caractéristiques des Causses.

*b) La nécessaire prise en compte des autres biens patrimoniaux ruraux*

Le patrimoine naturel n'est pas le seul atout dont disposent les territoires ruraux pour résister au choc représenté par l'évolution de l'activité agricole évoquée ci-dessus. Il faut également prendre en considération les autres formes de patrimoine susceptibles d'être mises en valeur sur ces territoires.

Il s'agit en premier lieu de leur patrimoine architectural, composé des bâtiments anciens (églises, habitations, granges, etc.). Certes leur mise aux normes actuelles est coûteuse qu'il s'agisse de logements anciens rénovés pour l'habitat ou d'en changer la destination pour les transformer en lieux de réunion, en gîtes d'étape ou en locaux artisanaux. Il est en effet toujours plus cher de réhabiliter de l'ancien que de construire du neuf. Mais il faut tenir compte des interactions avec d'autres éléments, plus difficiles à évaluer en termes monétaires, tels que l'impact de ces investissements sur le cadre de vie et l'esthétique du lieu, facteurs d'attraction de résidents temporaires ou permanents.

Pour sa part, le patrimoine modeste (ouvrages de collecte de l'eau, fours à chaux, calvaires, etc) (Guillemard 2011) peut avoir un effet d'attraction sur des visiteurs ou créer du lien social par sa mise en valeur lors de fêtes locales et par l'attachement des populations résidentes à son existence.

Quant aux sites archéologiques (dolmens, vestiges gaulois, romains, moyenâgeux...), ils ont une valeur scientifique et culturelle précieuse qui peut se valoriser par l'attrait qu'ils sont susceptibles de représenter pour les touristes. Il en est de même des manifestations culturelles liées au patrimoine matériel ou immatériel telles que les fêtes traditionnelles, les marchés festifs, les reconstitutions (battage à l'ancienne...) également créateurs de liens sociaux entre les habitants.

Tous ces éléments du patrimoine rural peuvent donc avoir, en attirant visiteurs ou résidents, des retombées favorables pour le commerce et les artisans locaux. Progressivement, à partir des années soixante-dix/quatre-vingt, soucieux de réagir à la marginalisation et au déclin prévisible de leurs territoires, les ruraux prennent de nombreuses initiatives de valorisation de leur patrimoine. Elles aboutissent à la création de ressources nouvelles permettant de revitaliser ces territoires ruraux. Leur mise en valeur redonne une image positive à ces zones qui désormais, attirent de nouveaux résidents, manifestant ainsi une surprenante capacité de résilience face à l'attrait, longtemps jugé inexorable, du monde urbain.

Certes, en matière de développement, rien n'est jamais acquis et la valorisation du patrimoine rural peut être une source de vulnérabilité pour ces territoires. Une trop grande affluence de touristes est source de nuisances (pollution, dégradation des sites et des paysages...) sans pour autant augmenter fortement les revenus de ces territoires si les visiteurs ne font qu'y passer rapidement. De même, l'afflux de nouveaux résidents, surtout secondaires, augmente le coût du logement ce qui est défavorable aux maintiens sur place de jeunes actifs aux plus faibles revenus. Mais, pour que la valorisation de l'ensemble du patrimoine rural soit un facteur de résilience du monde rural, diverses conditions politiques et sociales doivent être remplies.

## II) Conditions politiques et sociales de la résilience du monde rural

Les acteurs du développement des territoires ruraux sont nombreux et divers<sup>7</sup>. Aussi, leurs intérêts et leurs comportements ne sont pas identiques. Certains d'entre eux peuvent adopter une attitude, classiquement analysée dans le cas des biens collectifs, dite du « passager clandestin ». Tout en bénéficiant de l'existence du patrimoine rural, qui est un bien collectif du fait de l'interaction entre ses divers éléments sources d'effets externes, ils ne contribuent pas à son entretien. De plus, les gains issus de celui-ci peuvent être répartis de façon très dissymétrique, entraînant peu d'intérêt et une faible propension à sa conservation de la part de la majorité de la population. Ainsi, une forte augmentation de la fréquentation d'un site touristique est favorable aux hôteliers, mais peut être une source de nuisances (bruit, encombrement etc.) pour le reste de la population. La détérioration du site incite les associations locales de défense de l'environnement à souhaiter limiter cette fréquentation. Le patrimoine peut donc être à l'origine de rentes dont certains acteurs se contentent de bénéficier sans en favoriser la soutenabilité. Dès lors des conflits sont inévitables que l'action politique des élus doit nécessairement arbitrer.

### *a) La nécessaire action politique des élus*

Pour résoudre les conflits, l'action des pouvoirs publics, de fait en zones rurales les élus en premier lieu les maires<sup>8</sup>, est indispensable. C'est leur arbitrage qui peut faire converger les actions des divers acteurs dans un sens favorable à la résilience du territoire. Ayant une bonne connaissance de ce dernier, proches des habitants, ils jouent, en zone rurale, un rôle plus important qu'en ville<sup>9</sup>. De plus les élus sont très souvent issus du milieu associatif qui est également un acteur clé du développement rural. Ce sont fréquemment des associations qui sont à l'origine du processus de patrimonialisation de biens hérités de l'histoire locale, devenant ainsi des ressources nouvelles et spécifiques de développement. En outre, ces associations mobilisent un important travail bénévole qui compense, en partie, la plus faible capacité de financement des municipalités rurales pour des actions sociales, culturelles et sportives. Mais les élus peuvent aussi, par leur inaction ou leurs querelles personnelles, entraver les initiatives des autres acteurs locaux au lieu de fédérer leurs efforts en coordonnant et accompagnant ces initiatives. Mais, en toute hypothèse, pour être durable la valorisation de ces ressources patrimoniales suppose l'appui du reste de la population qui doit en ressentir les bienfaits.

En premier lieu, les actions de mise en valeur du patrimoine doivent assurer le maintien sur place des habitants. Il s'agit, bien sûr, d'éviter d'éventuelles expulsions dès le début des projets. Mais, il convient que par la suite les coûts du foncier, tant des terrains que des logements, soient maîtrisés de telle sorte que, à terme, les habitants d'origine puissent se maintenir dans les lieux. La politique de développement patrimonial doit aussi contribuer à accroître les revenus et le bien-être de la grande majorité des habitants. Il s'agit donc que ses résultats ne soient pas confisqués au profit de petites minorités ou par des agents économiques extérieurs au territoire. En effet, du fait de la moindre diversification des activités dans les zones rurales par rapport aux territoires urbains, les revenus produits sur place y restent peu. En termes d'analyse économique cela signifie que les fuites de revenus, caractéristiques de tout mécanisme de multiplication, y sont élevées et donc que le multiplicateur y est plus faible. Dès

---

<sup>7</sup> Les acteurs présents sur un territoire rural peuvent se regrouper en quelques grandes catégories : les entreprises, de petite taille, généralement artisanales ; les résidents, secondaires ou permanents, anciens ou nouvellement arrivés ; les communes et les communautés de communes ; les services déconcentrés de l'Etat de moins en moins présents en zones rurales ; les associations qui y sont plus nombreuses qu'en zones urbaines.

<sup>8</sup> Dans un petit village le maire est connu de tous et inévitablement facile d'accès vu la proximité.

<sup>9</sup> Le nombre de maires et de conseillers municipaux y est beaucoup plus élevé en proportion de la population du fait du grand nombre de communes de petite taille. Les personnes les plus sensibles à l'action collective et à la vie locale y occupent massivement des fonctions électives.

lors, les dépenses de valorisation du patrimoine engagées localement peuvent ne pas se révéler rentables pour le territoire et bénéficier à des territoires voisins. Pour éviter une telle situation les maires ruraux ont un rôle central à jouer.

*b) Le rôle central du maire source à la fois de vulnérabilité et de dynamisme*

Le rôle des maires ruraux, est une source de vulnérabilité car l'essentiel de l'action municipale repose sur eux et donc leur personnalité. Dans un petit village le maire est connu de tous et inévitablement facile d'accès vu la proximité. En cas de problème, aussi mineur soit-il, le réflexe des habitants est de s'adresser au maire. Il est donc constamment sollicité, y compris chez lui le soir. Pour toutes les nombreuses réunions internes ou extérieures à la commune, il est mal vu qu'il ne soit pas présent. Dès lors, cette fonction est particulièrement chronophage, ce qui explique que les maires ruraux sont de plus en plus souvent des retraités. Bénéficiant d'une indemnité fort modeste au regard du travail fourni, d'absence totale d'avantages annexes, de critiques plus fréquentes que les manifestations de reconnaissance, il n'est pas surprenant que bon nombre de maires ruraux ne souhaitent pas prolonger leurs mandats.

Dans un tel contexte, renforcé par le caractère minimal de l'administration municipale souvent réduite au secrétariat de mairie à temps partiel, plus encore que dans les villes la personnalité profonde du premier magistrat de la commune joue un rôle décisif pour la vie municipale. Bon nombre de questions se règlent au jour le jour par des contacts personnels du maire avec un ou des administrés. Dès lors sa disponibilité, sa capacité d'écoute, son ouverture aux autres, son caractère plus ou moins autoritaire, l'importance qu'il accorde aux diverses questions posées par la gestion municipale, nécessairement variable en fonction de son expérience professionnelle et de ses croyances, infléchiront son action dans des sens différents d'un village à l'autre. Avec la généralisation des communautés de communes, où souvent seul le maire représente la commune au conseil communautaire, son rôle central s'accroît comme la lourdeur de la charge. De plus, vu ce caractère de la vie municipale très polarisé sur le maire, le rôle des conseillers municipaux dépend grandement de leur relation personnelle avec ce dernier et de la volonté de celui-ci de les associer aux décisions à prendre et à la gestion courante de la commune, au delà de la répartition légale des compétences et d'éventuelles délégations formelles plus ou moins pratiquées. De même, lors des réunions du conseil, à son initiative plus ou moins fréquentes, il peut ou non informer et consulter ce dernier sur des questions où l'intervention du conseil ne s'impose pas légalement.

Dans le système français, les compétences des communes ne varient guère en fonction de leur taille. Dès lors, les mêmes tâches impliquant le respect des mêmes procédures et réglementations, incombent à toutes. Mais, dans les petites communes, certaines actions sont peu fréquentes. De ce fait, d'une fois à l'autre, le maire, les conseillers et le secrétariat de mairie doivent redécouvrir les procédures à suivre et manquent par définition d'expérience. Par le passé, les services de l'Etat (sous-préfecture, services de l'équipement...) instruisaient techniquement bon nombre de dossiers. Mais, désormais, la réduction des effectifs de ces services et les contraintes de rentabilité qui leur sont imposées font qu'ils ne sont plus à même de jouer ce rôle technique que, dans les communes urbaines, jouent les services techniques de la mairie spécialisés par domaine.

Le recours systématique à des cabinets de conseil, des experts techniques ou avocats, susceptibles de pallier à cette rétractation de l'appui des services de l'Etat est, vu leur coût, rendu difficile par les faibles moyens financiers des petites communes. En effet, outre les limites politiques évidentes de toute augmentation importante des impôts locaux, ceux-ci ne représentent qu'une fraction limitée des recettes de la commune. Les dotations de l'Etat (en particulier la Dotation globale de fonctionnement, DGF) et les subventions diverses du

département, de la région, de l'Europe constituent l'essentiel des ressources. Or ces apports ont, lors des deux premières décennies du XXI<sup>ème</sup> siècle, eu tendance à diminuer nettement, tout particulièrement les subventions aux investissements, tendance qui s'est accentuée par la suite comme l'a montré en septembre 2015 les manifestations de l'Association des maires de France. De plus, les coûts des travaux publics sont, à service identique, relativement plus élevés en zone rurale. En effet le petit nombre d'habitants et l'éloignement des villages ne permet pas d'économies d'échelle, comme le montre par exemple les importants travaux nécessaires pour créer une station d'épuration.

Dès lors, soit la commune s'endette pour réaliser des investissements jugés décisifs pour son avenir, soit elle y renonce. Ce sont des choix délicats à effectuer pour les maires et, bien sûr, toujours discutables et discutés ! Cette place centrale du maire est une source de vulnérabilité pour les territoires ruraux selon qu'il est plus ou moins efficace dans sa gestion. Mais elle est aussi une source de dynamisme local car elle simplifie les processus de gestion courante et la prise des décisions relatives au processus de développement du territoire.

### *c) Nécessité d'une stratégie de développement*

Utiliser l'expression de stratégie de développement peut paraître ambitieux pour de petites communautés. Mais, derrière ce terme, il s'agit d'identifier l'existence ou non d'une vision et d'un projet relatifs au devenir du territoire à moyen et long terme. Certes un tel projet ne sera pas toujours l'objet d'un document écrit circonstancié, même dans les documents électoraux. Le plus souvent il ne devient explicite qu'à la suite de discussions avec l'équipe municipale, en premier lieu avec le maire, et d'une analyse attentive des décisions du conseil.

Il apparaît qu'une telle stratégie, repose en premier lieu sur les actions conduites dans trois domaines, concernant le **maintien des services publics** : l'école, l'habitat et le service postal.

Le maintien d'une école, parfois à classe unique, semble essentiel pour attirer ou conserver de jeunes ménages pouvant ainsi scolariser sur place les élèves du primaire et de maternelle, donc sans la lourde contrainte du ramassage scolaire par des routes difficiles en plein hiver. La contre partie d'un tel choix est la nécessité de recruter et de gérer un personnel communal pour assurer l'entretien des locaux, l'assistance maternelle nécessaire aux plus petits et la tenue d'une cantine. C'est là une charge lourde, tant administrative que financière, pour un petit budget et une administration municipale réduite. A cela il convient d'ajouter la nécessité de contacts avec l'inspection académique pour régler tous les problèmes qui peuvent se poser (affectations, demandes de postes...) et assurer le lobbying nécessaire pour conserver une école à effectif variable et parfois réduit<sup>10</sup>.

Attirer de nouveaux habitants ou conserver sur la commune de jeunes ménages suppose qu'ils puissent disposer d'un logement. Si les résidences secondaires, très souvent des propriétés ancestrales, sont nombreuses, les locations à l'année, les maisons à vendre et les terrains à bâtir sont rares. Une politique systématique du logement s'impose : lotissements, rénovation d'immeubles anciens destinés à la location, accords avec des offices HLM, construction de logements neufs.

Jusqu'à il y a peu de temps un service public national était présent dans une grande majorité de communes : le service postal. Or la Poste, dans le cadre de ses mesures de « rationalisation » du service a décidé de fermer un grand nombre de bureaux. Pour éviter la disparition de ce service, fort utile pour la population et en premier lieu pour les nombreuses

---

<sup>10</sup> En effet, vu la faiblesse du nombre d'enfants à scolariser dans les plus petites communes, le départ d'une famille ou le passage en 6<sup>ème</sup> de quelques élèves peut rapprocher dangereusement de la limite, en principe fatidique, de 15 élèves.

personnes âgées qui se déplacent moins facilement, est souvent créé, par contrat avec la Poste, une agence postale municipale. Il faut alors recruter un nouvel agent municipal ayant les compétences requises pour cette tâche, soit un agent de plus dont la responsabilité de la gestion incombe à la commune.

Outre la défense et la promotion des services publics, la gouvernance municipale doit **appuyer la création d'activités**. L'action municipale en faveur de l'agriculture ne peut qu'être limitée étant donné que son évolution dépend pour l'essentiel de politiques nationales et européennes. Par contre, en matière de tourisme les municipalités peuvent conduire des politiques plus volontaristes fondées sur la valorisation de leur patrimoine historique et naturel. Plus qu'une augmentation quantitative du nombre des visiteurs, il est préférable d'orienter le développement touristique vers un tourisme culturel et de nature, susceptible de favoriser des séjours plus longs et la présence de touristes plus soucieux de l'environnement tant naturel que monumental. La création de syndicats d'initiatives et le recrutement de personnels spécialisés en découle. L'accent éventuellement mis sur le secteur touristique n'empêche pas de conduire des actions plus ponctuelles d'appui au secteur privé productif, telles que l'aménagement de locaux communaux permettant l'installation de professionnels.

Une autre catégorie d'acteurs privés, les associations, supposent également un solide appui municipal. Elles sont extrêmement diverses, réalisant aussi bien des activités sportives (foot, randonnées, boules), que culturelles (spectacles, conférences, voyages, bibliothèque), festives (fête votive, repas, jeux), sociales (portage de repas, aide ménagère, parents d'élèves) sans oublier les sociétés de chasse. C'est grâce aux associations et à l'ampleur du travail bénévole de leurs membres que les villages sont vivants, ce qui renforce leur pouvoir d'attraction donc leur capacité de développement. Aussi, les municipalités s'efforcent de les accompagner et de les soutenir sous des formes très variées. Elles leur attribuent des subventions, cofinancent des actions spécifiques, mettent à disposition des salles communales. Le personnel municipal et des membres du conseil y contribuent par leur travail en commun, en soutenant leurs démarches administratives et auprès des élus d'autres échelons territoriaux.

### **Conclusion : pour la construction de projets de développement patrimonial**

Pour valoriser les atouts dont disposent les acteurs du développement rural leur nécessaire coordination par les pouvoirs publics doit reposer sur la mise en place de projets de développement patrimonial qui sont les plus à même d'assurer la résilience des territoires ruraux qui demeurent toujours vulnérables du fait de leur isolement relatif et de leur faible densité.

Le patrimoine y joue un rôle essentiel. Mais le patrimoine n'est pas une donnée, il est le résultat d'une construction sociale issue des actions volontaristes des acteurs présents sur le territoire. Une fois reconnu comme tel, le patrimoine constitue une ressource spécifique, propre à chaque territoire. Il donne à chacun d'eux une image originale et positive. Elle est un facteur d'attraction de résidents permanents ou temporaires (touristes et résidents secondaires) et permet aussi de conférer aux produits fabriqués localement un signe distinctif d'autres productions comparables.

Pour valoriser cette image et lui conserver un caractère durable, il s'agit de sauvegarder le patrimoine immobilier, de protéger le paysage, d'obtenir puis de promouvoir des appellations d'origine protégée.

L'agriculture, au moins pour une partie significative, est incitée à pratiquer des cultures raisonnées ou biologiques, à plus forte intensité de main d'œuvre ce qui maintient ou crée des emplois. Elle contribue alors grandement à la conservation d'un paysage attractif et typique proche du paysage traditionnel associé à l'image du territoire.

Du fait du pouvoir d'attraction lié à cette bonne image, la population connaît une augmentation, certes modérée, due au maintien sur place de jeunes locaux et à l'arrivée de personnes actives nouvelles, souvent d'un bon niveau de qualification et créatrices d'activités diverses facilitées par les moyens de communications contemporains. Ces nouveaux arrivants sont également des retraités plus disponibles pour l'animation d'associations nombreuses. Ces habitants nouveaux sont également attirés par un coût du foncier bien moindre qu'en ville même s'il est en progression. Cette progression est freinée par une politique volontariste qui s'efforce de constituer des réserves foncières, limitant la spéculation et permettant d'accueillir ou de maintenir sur place de jeunes résidents dans des conditions financières acceptables.

C'est donc bien la conduite de politiques dynamiques et novatrices par les élus locaux qui est déterminante pour assurer la résilience des territoires ruraux.

## Références

- ABDELMACH et alii, (2003) Multifonctionnalité de l'activité agricole, Dossier in *Economie rurale*, n°1
- ANSALONI M., ALLAIRE G. (2016) La grande transformation des politiques agricoles anglaise et française : une sociologie de l'hégémonie économique, *Revue de la régulation*, Automne 2016
- AUBRON C, BOUTONNET JP, MOULIN C. (2015) La dynamique ovine dans les Alpes de Haute Provence, *Histoire et sociétés rurales*, n° 44
- BAZIN G., JACQUOT M. (2017) *Quelle PAC pour quelle agriculture ?*, Groupe PAC de l'Académie d'Agriculture de France
- BESSIERE J. (2012) (coord) *Innovation et patrimoine alimentaire en espace rural*, Ed Quae
- BOUAMRA et alii (2014) Les AOC fromagères : quelle perception des consommateurs, quels apports pour les producteurs ? », *INRA Sciences sociales* n° 5/2014
- BRAUDEL F., LABROUSSE E, (dir.) (1979) *Histoire économique et sociale de la France*, PUF, Paris
- DEBATISSE M. (1963) *La révolution silencieuse*, Calman-Levy, Paris
- DUMONT G.F. (2012) Un meurtre géographique : la France rurale, *Population et Avenir*, n° 707, mars-avril
- GERVAIS M., JOLLIVET M., TAVERNIER, (1977) *La fin de la France paysanne*, tome 4 de l'*Histoire de la France rurale*, Duby G ; et Wallon A. (dir), Seuil, Paris
- GONCALVEZ A., ZEROUAI T. (2016) Analyser les impacts des circuits courts alimentaires : une étude en Nord-Pas de Calais, *Revue de la régulation*, Automne 2016
- GUILLEMARD D. (2011) Le patrimoine modeste, in *Patrimoine et développement*, Karthala, Paris
- LAMINE C., ROUCHIER J. (2016) D'une charte l'autre : le processus de révision de la charte des AMAP comme indicateur d'une institution qui se renforce », *Revue de la régulation*, Automne
- MARCHAL H., STEBE J.M. (2018) *La France périurbaine*, PUF, Paris
- MENDRAS H. (1967) *La fin des paysans*, (réédition 1992, Arles, Actes Sud)

- MISSION NOUVELLE RURALITE (201) *Campagnes le grand pari*, Assemblée des départements de France (ADF)
- NAVES P. ( 2016) L'encadrement des circuits courts. Du secteur agricole aux territoires, *Economie rurale* N° 355.
- OT. (2018) *Les mobilités résidentielles en France*, Rapport 2018 de l'Observatoire des territoires, disponible [www.cget.gouv.fr](http://www.cget.gouv.fr)
- OT. (2017) *Regards sur les territoires*, Rapport 2017 de l'Observatoire des territoires, disponible [www.cget.gouv.fr](http://www.cget.gouv.fr)
- PAQUOT T. (2016) *Le paysage*, La Découverte, Paris
- VERNIERES.M. (2020) Essai de prospective du développement du monde rural français, *Prospective du développement*, (Gabas et alii.) Karthala-GEMDEV, Paris
- VERNIERES.M (2018) Le monde rural français en transition : du dépérissement au renouveau, communication, *Colloque de l'AFEP* juillet
- VERNIERES.M (2017) Economie politique des innovations sociales des territoires ruraux français. Une approche patrimoniale, *Cahiers du CIRTES*, septembre, Presses universitaires de Louvain,
- VERNIERES.M (2011) Le patrimoine élément décisif du développement des territoires ruraux, *Patrimoine et développement : études pluridisciplinaires*, Paris, Ed. Karthala-GEMDEV, (Vernières M. dir.)
- VIVIEN F.D. (2009) Pour une économie patrimoniale des ressources naturelles et de l'environnement », *Mondes en développement*, n° 145.